



SPECIAL BLOCAGE ABATTOIRS

Un vaste "plan d'action" pour mettre fin et inverser la spirale baissière des prix

Après plus de trois jours de blocage, le groupe BIGARD est enfin revenu à la table des négociations. Comme les autres acteurs de la filière, il connaît désormais notre détermination. Un avertissement à l'ensemble des entreprises du secteur - privées et coopératives - a été lancé clairement : désormais, toutes sont en effet mises sous la surveillance des éleveurs et des pouvoirs publics. **Nous aurons la capacité à revenir s'il le faut et si les engagements pris ne sont pas tous tenus !**

A ce stade, il nous faut désormais - et sans plus attendre - nous atteler à vérifier les conditions de bonne mise en œuvre du vaste plan de sortie de crise élaboré par l'interprofession mercredi - sous l'égide des pouvoirs publics - pour que la conjonction des actions définies produise rapidement - et au cours des semaines à venir - l'effet levier sur les cours attendu par nous tous :

- **transparence des transactions** : généralisation des machines à classer dans tous les abattoirs d'ici à la fin de l'année. Cela permettra enfin de parler d'un même classement dans toute la France et cela sans distorsions. Le non-respect des règles de la PCM (Pesée, Classement, Marquage) peut en effet se traduire par 50 à 70 € confisqués aux producteurs !
- **refonte des cotations** pour qu'elles fournissent des indicateurs de prix fiables, représentatifs et non manipulables.
- **renforcement de l'export** : les opérateurs de la filière renforceront avec le soutien des pouvoirs publics leur action pour améliorer les capacités d'export des produits nationaux et ainsi rechercher une meilleure valorisation et une amélioration de l'équilibre de marché.
- **redynamisation de VBF** : les acteurs de la filière, notamment la grande distribution, s'engagent à remettre en avant la marque "Viande Bovine Française" qui identifie la viande issue d'animaux nés, élevés et abattus en France. En complément, une action renforcée de promotion des races à viande sera mise en place pour rétablir les segments de marché et donc de prix.
- **dynamisation de la consommation** par la mise en œuvre de deux programmes de communication, l'un générique, le second mettant en avant les réponses de l'élevage aux demandes sociétales.
- **rappel à la restauration collective de son obligation d'étiquetage de l'origine de ses viandes.**
- **meilleure valorisation de l'offre par une adéquation offre-demande améliorée :**
 - les acteurs de la filière s'engagent à mettre en avant les démarches de segmentation et de contractualisation qui favorisent une meilleure adéquation de l'offre à la demande en qualité, en quantité et en régularité, ce qui devrait avoir un effet positif sur le prix général de marché ;
 - l'évaluation de la réalité de la situation de marché doit aboutir à la définition d'indicateurs de marché et de coûts de production pertinents et objectifs, reconnus par tous.
- **engagement des pouvoirs publics à rechercher une meilleure compétitivité de la filière française** par l'analyse des charges franco-françaises spécifiques, grevant nos coûts de production, et ce tout au long de la filière, notamment et dans l'immédiat au stade des abattoirs. Un memorandum a ainsi été annoncé.

Cet accord ne constitue pas une fin en soi. Au contraire, il marque l'enclenchement d'une dynamique nouvelle au sein de notre filière. Il nous faut considérer qu'hier, le 11 novembre, les blocages ont été suspendus et non levés : nous y retournerons si les engagements pris ne sont pas tenus et s'ils ne portent pas rapidement leurs premiers fruits.

Cette mobilisation a montré notre détermination à ce que le marché ne soit pas artificiellement verrouillé ou faussé. Elle a aussi montré notre volonté de relancer un véritable dialogue et une dynamique nouvelle au sein de notre filière pour une amélioration de la situation des marchés et donc une hausse progressive et pérenne de nos prix à la production.

Le plan formé par NTERBEV et soutenu par le ministre est de nature à aboutir à une telle hausse des prix dans les semaines à venir. Et ce n'est donc pas, bien évidemment, la toute "première amorce" obtenue du groupe BIGARD dans sa grille de prix de la semaine prochaine (+2 centimes d'euros pour les vaches laitières P+ à 0- et + 5 centimes d'euros pour les vaches allaitantes) qui doit être le seul critère d'appréciation de notre action. Les fruits de cette dernière doivent s'analyser au cours des semaines à venir, dans les grilles de prix d'achat des opérateurs et en conséquence sur les prix pratiqués dans nos cours de ferme.

Avec le blocage des abattoirs, nous avons exprimé notre profonde colère, notre réel désarroi mais aussi notre farouche détermination.

Nous devons maintenant porter nos efforts et notre énergie dans le dialogue autour de démarches collectives et constructives. Jean-Paul BIGARD s'est pour sa part engagé à revenir siéger dans la durée à la table de l'interprofession. Il nous appartient maintenant de maintenir la pression sur tous les opérateurs - privés et coopératives - et de battre le fer tant qu'il est encore chaud pour améliorer la valorisation de nos produits et ainsi nous redonner de réelles perspectives.

Merci encore de votre mobilisation, mais aussi de votre confiance.